

Les valeurs du SNPTES

Un syndicalisme de liberté,
d'égalité, de fraternité, laïc,
démocratique, indépendant,
au plus proche des personnels.

Un syndicat qui donne
la parole à chacun et
communique l'information.

Délégué : Frédéric Delabre
frederic.delabre@univ-artois.fr
06 61 58 88 74

Délégué adjoint : Laurent Hainaut
laurent.hainaut@univ-artois.fr
06 07 80 03 44

Délégué adjoint : Pascal Siegel
pascal.siegel@univ-artois.fr
03 21 64 96 00

SECTION ACADÉMIQUE DE LILLE SNPTES

Université Lille 1
Local syndical Bâtiment P7 bureau N° 3
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
03 20 33 59 69

Secrétaire Académique :
Nathalie Flouquet
nathalie.flouquet@univ-lille2.fr
06 01 28 01 94

Secrétaire Académique adjoint :
Bruno Deswasière
bruno.deswasiere@univ-lille1.fr
03 20 43 40 47

Trésorière : Sandie Wartelle
sandie.wartelle@univ-lille1.fr
03 20 33 59 69

Snptes

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Un syndicat
qui favorise le dialogue
social productif,
plutôt que la contestation
systématique et stérile.

Un Syndicat
pour l'ensemble des personnels
de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche.

Les comptes Nationaux



Notre forum de discussion :
<http://forum.snptes.org>



Notre site internet :
<http://www.snptes.fr>



Notre compte Facebook :
<https://www.facebook.com/snptes>



Notre compte Twitter :
<https://twitter.com/snptes>

Blog Académie de Lille
<http://lille.blog.snptes.fr>

« Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par
l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix ».
(Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946)



Le SNPTES est la deuxième organisation la plus représentative des personnels administratifs, techniques, des bibliothèques, chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche (élections professionnelles de 2014).

Refus des barèmes pour les promotions

LE SNPTES

Égalité des primes

Indépendance syndicale

POUR UN SYNDICALISME AU SERVICE DE TOUS LES PERSONNELS

J'adhère au SNPTES

Votre adhésion vous donne droit à :

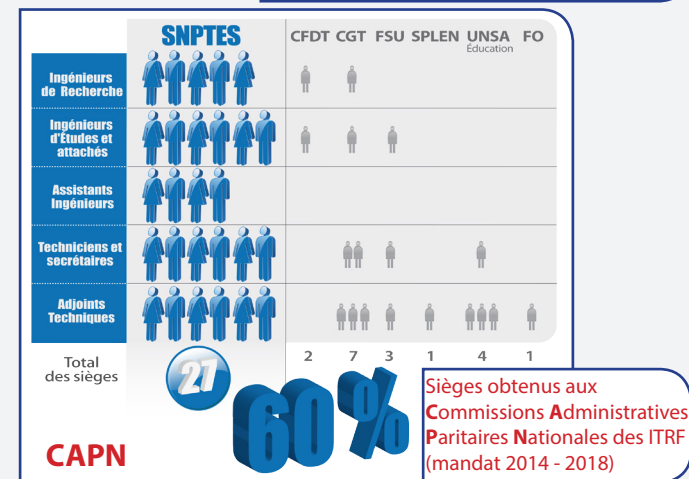
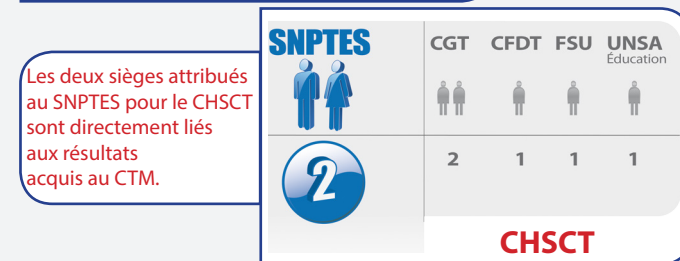
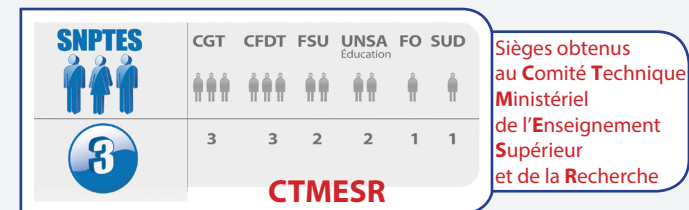
- La défense de vos droits et de vos intérêts,
 - L'accompagnement professionnel,
 - L'accès à des informations privilégiées sur le site web du SNPTES,
 - L'abonnement à une newsletter bimensuelle.
 - L'accompagnement dans vos évolutions de carrière (dossier, concours),
 - L'accès aux recours juridiques,
 - L'abonnement au bulletin national du SNPTES
- « Les informations »

66% de votre cotisation est directement déductible du montant de votre impôt.

Rejoignez-nous pour être plus forts et agir ensemble pour notre avenir !

Snpptes

La volonté de négocier, la force de s'opposer !



Le SNPTES n'est affilié à aucune fédération ou confédération. Ce qui en fait un syndicat totalement autonome. Le SNPTES est également indépendant. Ses moyens financiers sont fournis par les cotisations de ses adhérents.

Le SNPTES a adopté un fonctionnement démocratique. Les revendications et propositions qu'il défend sont définies par le congrès national. Ce dernier est réuni tous les 3 ans. Il est composé des membres du bureau national et des délégations des sections académiques.

Avant chaque congrès, les adhérents sont appelés à renouveler les instances locales du syndicat et à débattre du projet de la résolution générale. Les adhérents se prononcent également sur le rapport d'activité et le rapport financier.

Le SNPTES, une organisation syndicale fortement représentée dans les instances du ministère.

Le SNPTES tire sa légitimité de cette représentation institutionnelle avec au niveau national, trois sièges au comité technique ministériel et deux sièges au comité d'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.